

du Canada en matière de politique étrangère. Les missions du Canada dans les pays en développement consacrent également des ressources humaines à l'administration du programme.

Relations économiques avec les pays en développement

En 1976, le Canada a joué un rôle de premier plan dans le dialogue international sur les relations économiques entre pays industrialisés et pays en voie de développement en acceptant de coprésider la C.C.E.I. Tribune centrale du dialogue Nord-Sud auquel participent vingt-sept pays, cette Conférence, qui s'est réunie régulièrement pendant l'année à Paris, a pour but d'améliorer la coopération économique internationale afin de la rendre profitable à toutes les nations.

Le Canada a participé à nombre de discussions importantes concernant les relations avec les pays en voie de développement, notamment la *Quatrième Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement* (CNUCED) et les réunions organisées par l'ECOSOC, le Conseil mondial de l'alimentation, la Commission des questions économiques de l'AGNU, les groupes de haut niveau de l'O.C.D.E. sur les relations Nord-Sud et les produits de base, le Fonds monétaire international et la Banque mondiale, les banques régionales de développement, l'ONUDI et le Commonwealth. Mentionnons particulièrement la participation du Canada aux travaux de groupes d'experts du Commonwealth sur le « nouvel ordre économique international » et sur la coopération industrielle avec les pays en développement. Le Canada a continué de jouer un rôle actif dans les consultations sur les produits de base au sein de la CNUCED et de la F.A.O. et a participé à des discussions internationales sur un certain nombre de produits dont le cuivre, l'étain, le sucre, le café, le jute et les fibres dures. Il s'est engagé à verser \$33 millions au Fonds international de développement agricole (FIDA) et a participé à la première conférence des plénipotentiaires du Fonds.

La coordination des relations économiques du Canada avec les pays en développement et, notamment, de la participation du gouvernement à la C.C.E.I., à la CNUCED IV et à d'autres réunions internationales, s'est effectuée par l'intermédiaire du Comité interministériel sur les relations économiques avec les pays en voie de développement (CIREPD), sous la présidence du sous-secrétaire d'État aux Affaires extérieures.

Énergie

En 1976, les difficiles adaptations économiques nécessitées par la hausse du prix de l'énergie ont continué de préoccuper le Canada, et tous les pays importateurs de pétrole, en dépit de la stabilité relative des prix internationaux du pétrole pendant l'année. Toutefois, les discussions multilatérales auxquelles le Canada a participé avec d'autres pays industrialisés au sein de l'Agence internationale de l'énergie (A.I.E.) et avec les principaux importateurs et exportateurs d'énergie à la Conférence sur la coopération économique internationale (C.C.E.I.) ont permis de reconnaître les limites futures des approvisionnements en hydrocarbures et la nécessité d'une économie énergétique internationale fondée de plus en plus sur le recours aux énergies nouvelles; ce sont là les grands problèmes auxquels tous les pays font face.

Au début de 1976 ont été complétées, à l'A.I.E., les négociations concernant un programme de coopération énergétique à long terme entre pays industrialisés, visant à réduire leur dépendance à l'égard du pétrole brut importé et à accélérer la recherche de nouvelles sources d'énergie. Le Conseil d'administration de l'Agence (dont le Canada assure la vice-présidence) a pris en novembre d'autres mesures pour accroître l'efficacité et la crédibilité de ces efforts: en effet, il a entrepris d'établir et d'évaluer des objectifs collectifs visant à réduire cet état de dépendance, et d'inscrire ces efforts dans des politiques et des programmes d'action nationale. Le Canada a continué de participer aux activités de l'Agence sur le partage pétrolier en cas d'urgence ainsi que de recherche et développement.